

Paris, le vendredi 22 juillet 2022,

L'investissement responsable atteint plus de 2 100 Mds€

Il représente plus de la moitié des encours globaux sous gestion en France

Les résultats de l'enquête menée par l'AFG sur la gestion investissement responsable en France en 2021 montrent une **forte progression des encours** sur un an et un décollage **des fonds à impact** au sein de l'investissement responsable pendant la période.

Des gérants qui ont adapté leur offre à la réglementation européenne SFDR¹

A fin 2021, l'encours de l'investissement responsable en France s'établit à **2 108,1 Mds€** selon la réglementation SFDR, enregistrant une hausse de **+33 %** par rapport à 2020. Cette forte croissance des encours s'explique principalement par les efforts des gérants pour mettre leurs fonds aux standards de la réglementation SFDR, et également par la bonne tenue des marchés et la dynamique commerciale. Après une année 2020 de transition en attente de l'entrée en vigueur de SFDR, il s'opère en 2021 un retour à la normale avec un poids de la gestion responsable en France en légère croissance par rapport à 2019.

- A fin 2021, l'encours IR est réparti ainsi : les mandats de gestion s'élèvent à 987,5 Mds€ (47 %), les OPC ouverts 945,4 Mds€ (45 %) et les OPC dédiés 175,2 Mds € (8 %).
- Dans le détail, **les encours « article 8 »** de la réglementation SFDR (qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales), et **les encours « article 9 »** (qui ont pour objectif l'investissement durable) s'élèvent respectivement à **1 981,3 Mds€** et à **126,8 Mds€**. Les encours sous gestion articles 8 et 9 couvrent une grande diversité de stratégies d'investissement responsable (« *best in class* », « *best in universe* », investissement thématique, impact...).
- Au global, la gestion responsable représente 54 % des encours gérés en France (mandats, OPC de droit français et étranger) et 58 % des encours des fonds domiciliés en France.

Le succès des labels est un facteur de structuration du marché et de confiance dans l'offre d'investissement responsable des sociétés de gestion. En France, parmi les labels domestiques existants, le label ISR² est de loin celui qui rencontre le plus de succès auprès des investisseurs (69% des fonds labellisés le sont au titre du label ISR).

Les fonds à impact en phase de décollage

Pour la première fois en 2022, l'enquête investissement responsable s'est portée sur l'investissement à impact en France. Ces investissements, réalisés dans l'intention de générer un impact environnemental et/ou social positif et mesurable, suscitent l'intérêt croissant des clients des sociétés de gestion, tant institutionnels que particuliers.

¹ Sustainable Finance Disclosure Regulation

² Pour plus d'information, consultez le site www.lelabelisr.fr.



Contact Presse :

Adeline de Queylar | 07 76 58 56 78 | a.dequeylar@afg.asso.fr
Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr

- L'encours des fonds à impact s'élève à **60 Mds€** à fin 2021, soit près de **3%** de l'encours responsable en France. Ils disposent d'un potentiel de développement important du fait de la montée des exigences des stratégies IR et de l'attrait suscité par ces produits.
- En 2021, 46 % des sociétés de gestion déclarent gérer des fonds à impact.

L'engagement actionnarial, un autre levier pour peser

Les sociétés de gestion sont aussi des actionnaires actifs et responsables, qui pèsent par leur vote et leur engagement sur la gouvernance et la politique RSE des entreprises dans lesquelles elles investissent.

- L'intégration des critères environnementaux et sociaux se formalise dans les politiques de vote de 72 % des sociétés de gestion et de 75 % pour les politiques d'engagement actionnarial
- Elles adoptent aussi de plus en plus des objectifs d'atténuation du changement climatique : 92 % d'entre elles participent à au moins une initiative internationale (87 % ont signé les UN – PRI), 34 % des sociétés de gestion ont un objectif d'alignement à une trajectoire en dessous de +2°C et 13 % ont opté pour la neutralité carbone.

Il s'agit de la 5e édition de cette enquête menée par l'AFG auprès de ses membres.

Consultez l'enquête : [La gestion investissement responsable \(données d'enquête 2021\)](#).



L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans, au service des acteurs de l'épargne et de l'économie. Elle est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille (SGP), entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers. En France, la gestion d'actifs c'est 700 sociétés de gestion, pour 4 800 Mds d'actifs sous gestion et 85 000 emplois dont 26 000 propres aux SGP.

L'AFG se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance, contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà. Elle s'investit pour l'avenir.



Contact Presse :

Adeline de Queylar | 07 76 58 56 78 | a.dequeylar@afg.asso.fr
Caroline de Cassagne | 06 11 72 86 63 | c.decassagne@afg.asso.fr
41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
Avenue de Cortenbergh, 100 | 1000 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr